

Situation

Le réaménagement du centre sportif touche le terrain de football, la piste d'athlétisme, les courts de tennis, la place multisport ainsi que la construction d'une nouvelle buvette et de nouveaux vestiaires sur la parcelle n° 952 de la commune de Romont.



Descriptif

Distribué sur un seul niveau, les 2 bâtiments abritant respectivement la buvette et les vestiaires sont reliés par la toiture et par les installations CVSE. La construction qui respecte le standard Minergie-P est réalisée avec des murs en béton armé apparent de type 4 pour l'extérieur et d'une isolation ainsi qu'un doublage OSB pour l'intérieur.

La toiture 1 pan se compose d'une charpente en bois de 700 m² avec une pente de 5% côté Nord-Ouest. La ferblanterie est en alu préfabriqué anthracite et la toiture est végétalisée.

Les fenêtres ainsi que les portes-fenêtres coulissantes à levage sont en PVC triple vitrage teinté RAL 7016 pour l'extérieur et RAL 9016 pour l'intérieur.

Une pompe à chaleur assure la production de chaleur et eau chaude sanitaire. La distribution de chauffage se fait par le sol et l'eau chaude sanitaire des douches par des conduites d'eau pré-mélangée.

La distribution de ventilation double-flux s'exécute par des réseaux de gaines apparentes séparées par 3 monoblocs qui régulent les zones buvette, tennis et football.

Au sein de la buvette se trouve une grande cuisine ainsi qu'un espace économat et 2 WC dont 1 accessible aux personnes handicapées.

Les finitions intérieures des murs se composent principalement de panneaux OSB et de panneaux Fermacell peints pour la zone coupe-feu et de panneaux HPL pour la zone des douches. Les finitions intérieures des plafonds sont réalisées en panneaux OSB ou Fermacell et peinture émaillée pour les locaux humides (douches et vestiaires).

Les revêtements de sols sont réalisés en carrelage pour le secteur de la buvette, en résine 2 composants pour les vestiaires et pour les douches. Une chape brute avec une peinture 2 composants recouvre le sol des locaux techniques.

Coordonnées de l'ouvrage

Vignettaz 1
1680 Bossens

Maître de l'ouvrage (MO)

Commune de Romont

Responsables de projets (ET)

Denis Codourey et Eric Vuissoz

Conducteur de travaux (ET)

Toni Guarnaccia

Direction architecturale

Guillet Architecture SA

Ingénieur civil

MGI Ingénieurs SA

Caractéristiques

Niveaux : 0

Volume SIA 116 : 2'401 m³

Prix m³ SIA 116 : CHF 607.-- TTC
(CFC 2-4)

Réalisation

2019 - 2020



Entreprise certifiée ISO
9001/14001 et OHSAS 18001